

MIGRATIONS INTERNATIONALES : FERMETURE DES FRONTIÈRES OU GOUVERNANCE MONDIALE ?

L'organisation internationale pour les migrations tient une dramatique comptabilité :

Switzerland - D'après l'OIM, au 23 octobre, 328 225 migrants et réfugiés sont entrés en Europe par la mer en 2016, principalement en Grèce et en Italie. Quelque 169 302 personnes sont arrivées en Grèce et 153 450 en Italie en 2016. Le nombre total est bien en-deçà du nombre d'arrivés à la même période en 2015, lorsque près de 690 000 migrants et réfugiés avaient entrepris le périple.

NOMBRE TOTAL D'ARRIVÉES PAR LA MÉDITERRANÉE ET DÉCÈS EN MER 2015-2016

1er Janvier – 23 octobre 2016

1er Janvier – 23 octobre 2015

Pays d'arrivée	Arrivées	Décès	Arrivées	Décès
Italie	153 450	3 195 (Méd. centrale)	139 594	
Grèce	169 302	414	545 752	Italie : 2 811
Chypre	28	(Méd. Orientale)	na	Grèce : 335
	5 445			Espagne : 29
Espagne		62 (Méd. Occidentale)	3 845	
	(au 30 septembre)			
Total estimé	328 225	3 671	689 191	3 175

Pour actualiser ces données, il vous suffit de suivre ce lien :

<http://migration.iom.int/europe/>

Au 23 octobre 2016, le nombre de décès atteint presque le niveau record de toute l'année 2015, durant laquelle 3'771 migrants périrent en mer Méditerranée. "Le taux de décès est passé de un pour 269 l'an dernier à un pour 88 en 2016, a relevé William Spindler¹. «Sur la route méditerranéenne centrale entre la Libye et l'Italie, le taux de décès est même encore plus élevé, avec un décès pour 47 arrivées», a-t-il ajouté, soulignant qu'il s'agit de l'itinéraire le plus périlleux. Les naufrages sont plus fréquents car, a-t-il dit, les passeurs utilisent maintenant des embarcations de moindre qualité: des canots pneumatiques fragiles qui souvent ne résistent pas au voyage ni aux mauvaises conditions atmosphériques. Ils chargent également les embarcations avec des milliers de personnes afin d'augmenter leur profit."²

Etienne Piguet³, professeur de géographie à l'Université de Neuchâtel, et vice-président de la Commission fédérale des migrations, considère que "nous sommes face à une tragique répétition de l'histoire. Des drames de ce type se produisent depuis des années. Ils sont suivis de déclarations politiques dans les jours qui suivent mais ensuite, tout cela disparaît... Pas

¹ Porte-parole du Haut-Commissariat aux réfugiés (HCR)

² *Le Temps*, 26 octobre 2016, <https://www.letemps.ch/monde/2016/10/26/3800-migrants-morts-mediterranee-2016-un-record-selon-lonu>

³ Conférence au Lycée-Collège de la Planta le 9 mars 2017.

seulement par manque de volonté d'agir, mais aussi parce que la situation est terriblement complexe. Tout cela est frustrant."⁴

L'édition 2017 du Forum annuel de la Planta doit donc permettre aux 200 étudiants qui y participent de réfléchir à cette réalité "*terriblement complexe*".

Selon Catherine Wihtol de Wenden⁵, professeur à Sciences-Po Paris et directeur de recherche au CNRS-CERI (Centre d'Études et de Recherches Internationales), "*nous sommes entrés, depuis les années 1980, dans la seconde grande vague de migrations de la période contemporaine, avec 240 millions de migrants internationaux et quelque 740 millions de migrants internes en 2012, la première vague se situant entre 1880 et 1930*".⁶ Dans les pays du Nord, ces migrations suscitent des réactions très contrastées. Si "*la mobilité est célébrée comme emblème de la modernité*"⁷, la plupart des gouvernements renforcent leurs frontières. "*Pour préserver l'ordre politique interne, l'Etat providence et pour satisfaire l'opinion publique.*"⁸ De même, l'opposition est nette entre des spécialistes des migrations internationales qui, constatant un "*décalage entre une mondialisation débridée et l'imperméabilité des frontières*", prônent un "*droit à la mobilité*"⁹, et des opinions publiques européennes, qui seraient, selon un sondage Ifop-Le Figaro, favorables à la suppression des accords de Schengen¹⁰.

Car les migrations internationales suscitent de nombreuses craintes dans les pays riches. Elles affaiblissent "*les deux piliers du système politique international : la souveraineté et la citoyenneté. Si l'Etat veut rester un acteur exclusif, la migration introduit une anomie dans l'espace international et interne. Beaucoup d'Etats-nations se sentent maintenant menacés par la globalisation (par le haut) et par le multiculturalisme (par le bas)*".¹¹ Dans les pays d'accueil, des associations d'aide aux migrants "*demandent la signature de la convention des Nations unies de 1990 sur les droits de tous les travailleurs migrants et de leurs familles, la lutte contre les filières clandestines et l'esclavage moderne, mais sont conscientes des contradictions : la reconnaissance d'un droit à la mobilité favorise la mondialisation économique, les délocalisations, la mise en concurrence des travailleurs, l'accélération de l'exode rural*"¹².

Mais les politiques sécuritaires, motivées par l'ensemble de ces craintes, contribuent à l'édification d'un monde que l'anthropologue Michel Augier qualifie d'"*invivable car fondé sur l'impossible fiction d'une mondialisation nationale (qui) se réalise par une violence inouïe, en tenant à l'écart une part croissante de la population mondiale, celle qui se déplace dans des circulations précaires, essentiellement Sud-Nord, et se retrouve bloquée aux frontières,*

⁴ *Tribune de Genève*, 21 avril 2014, <http://www.tdg.ch/monde/europe/incitation-perverse-traverser-mediterranee/story/31230179>

⁵ Conférence au Lycée-Collège de la Planta le 23 novembre 2016.

⁶ Catherine Wihtol de Wenden, *La question migratoire au XXI^e siècle*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 2013, p. 13

⁷ Catherine Wihtol de Wenden, 2013, p. 13

⁸ Catherine Wihtol de Wenden, 2013, p. 87

⁹ <https://www.cairn.info/revue-projet-2014-3-page-96.htm>

¹⁰ <http://www.lefigaro.fr/actualite-france/2015/07/09/01016-20150709ARTFIG00288-migrants-les-europeens-veulent-la-fin-de-schengen.php>

¹¹ Catherine Wihtol de Wenden, 2013, p. 84

¹² Catherine Wihtol de Wenden, 2013, p. 199

dans des camps ou des marges urbaines illégales, quand ce n'est pas au fond de la Méditerranée. (...) En pointant du doigt les migrants des pays du Sud comme source de problème, de délinquance ou d'on ne sait quoi, de tous les maux, en entretenant la peur à leur égard, le gouvernement légitime et même suscite des discours et les comportements xénophobes. Avec ces justifications d'une politique qui prétend répondre aux peurs du peuple qu'elle a elle-même suscitées, il se diffuse dans la société toutes sortes d'égoïsmes, d'indifférences et d'enfermements. Bêtement, la peur de l'autre avant même de le connaître."¹³ Une spirale dangereuse se met ainsi en place : un sentiment d'insécurité, alimenté par des menaces réelles ou imaginées, renforcé par une instrumentalisation politique, menant à des mesures étatiques contribuant à rendre le monde "invivable" !

LES MIGRATIONS, UNE MENACE ?...

*"Jadis pont entre ses deux rives, la Méditerranée est devenue une frontière et une ligne de fracture politique, économique, démographique, sociale. (...) Tant au Nord qu'au Sud, la fermeture des frontières et les mesures de dissuasion prises à l'encontre des migrants sont des outils politiques utilisés par les gouvernements. (...) On militarise les frontières, on construit des barbelés pour empêcher les passages des migrants et on externalise en signant des accords avec des États non européens."*¹⁴

Dans les pays d'accueil, les migrations suscitent des réactions parfois fortes : *"L'opinion publique vit souvent l'arrivée et l'installation des migrants comme un traumatisme. Le multiculturalisme s'essouffle parfois dans le repli communautaire, l'ethnisation de la pauvreté s'exprime dans les lieux d'exclusion, l'islam inquiète et sert de légitimation, avec l'immigration clandestine, à la sécurisation accrue des frontières. (...) Les migrations désirées par les pays d'accueil pour des raisons économiques (pénuries de main-d'œuvre et de qualifiés) et démographiques (facteur de croissance de la population) sont souvent politiquement indésirables pour l'opinion publique qui y voit une concurrence, une difficulté à vivre ensemble, voire une atteinte à l'identité nationale et mise en péril de l'Etat providence. Des replis identitaires incluant l'expression d'un islamisme exacerbé et d'une islamophobie inscrivent les migrations dans le registre sécuritaire, tandis que, du local au global, des ségrégations multiples se construisent : banlieues, murs, camps, centres de rétention à l'arrivée ou précédant le départ, le cosmopolitisme des grandes métropoles cohabitent avec les recompositions identitaires en tous genres."*¹⁵

Certains vivent les migrations comme une menace pour les valeurs chrétiennes : *"« Il ne faut pas oublier que ceux qui arrivent (...) sont les représentants d'une culture profondément différente », affirme M. Orban. « Dans leur majorité, ce ne sont pas des chrétiens mais des musulmans. C'est une question importante, car l'Europe et l'identité européenne ont des racines chrétiennes », poursuit-il. « N'est-ce pas déjà en soi préoccupant que la culture chrétienne de l'Europe ne soit quasiment plus en capacité de maintenir l'Europe dans le système de valeurs chrétiennes ? Si l'on perd cela de vue, la pensée européenne peut se retrouver en minorité sur son propre continent », estime le Premier ministre hongrois (...).*"¹⁶

¹³ Michel Agier : « Avoir peur de l'autre avant même de le connaître : c'est ça, l'encampement du monde. », entretien réalisé par Lucie Fougeron, L'Humanité, 16 juin 2016

¹⁴ Khadija Mohsen-Finan, "La Méditerranée au carrefour des turbulences migratoires", Orient XXI Magazine, 22 juin 2016

¹⁵ Catherine Wihtol de Wenden, 2013, p. 241 + 242

¹⁶ **Afp**, Mis en ligne jeudi 3 septembre 2015

OU UNE CHANCE ?

Michel Agier et François Gemenne, dans une tribune publiée dans l'Obs¹⁷, ont répertorié les 10 raisons qui doivent au contraire nous amener à ouvrir les frontières :

1. Parce que fermer les frontières ne sert à rien. (...) Le fait migratoire est un fait social, une réalité du monde contemporain, auquel il est absurde de vouloir résister. Vouloir empêcher les migrations est aussi vain que de vouloir empêcher la nuit de succéder au jour. Les gens ne choisissent pas de migrer ou de rester parce qu'une frontière est ouverte ou fermée. (...)

2. Pour lutter contre les passeurs. Ouvrir les frontières, légaliser les mobilités de tous, c'est tuer dans l'œuf le business de ceux qui ont fait profession du trafic de cargaisons humaines (...).

3. Parce que l'invasion annoncée est un fantasme. Aucune enquête n'a prouvé la véracité des « appels d'air » ou des « invasions » tant annoncés et fantasmés. La construction du mur entre le Mexique et les Etats-Unis n'a nullement ralenti les flux migratoires entre les deux pays, pas plus que l'ouverture de la frontière entre l'Inde et le Népal n'a provoqué d'afflux massifs de migrants, comme l'ouverture des frontières au sein de l'Europe de Schengen. (...)

4. Pour permettre aux migrants de rentrer au pays. Argument paradoxal, et pourtant : ouvrir la frontière, c'est certes laisser entrer le migrant, mais c'est aussi lui permettre de repartir sans inquiétude. (...)

5. Parce que les migrants pourront déployer tout leur potentiel économique. Toutes les études montrent que la contribution économique des migrants à leur pays de destination est d'autant plus positive que leur situation y est sûre et légale. (...) Leur contribution économique est aussi dirigée vers leur pays d'origine: les transferts financiers des migrants vers leurs familles représentent trois fois le montant de l'aide officielle au développement versé par les pays industrialisés. (...)

6. Pour permettre un progrès social. L'embauche des travailleurs étrangers en situation irrégulière dans les pays riches est un « dumping social », l'équivalent d'une « délocalisation sur place »: les pires conditions sociales sont imposées à des travailleurs sans droits. La légalisation des migrants leur donnerait accès aux mêmes droits et aux mêmes rémunérations que les autres salariés. (...)

7. Parce que la liberté de circulation est un droit fondamental. Le droit de quitter son pays est inscrit dans la Déclaration universelle des Droits de l'Homme. C'est une question de liberté et d'égalité. Le destin des uns et des autres est déterminé par l'endroit où ils/elles sont né/e/s. C'est la fermeture des frontières qui crée le privilège du lieu de naissance, cette inégalité insupportable. (...)

8. Pour mieux connaître les migrants et mieux protéger ceux qui en ont besoin. Il faut le répéter : ouvrir les frontières, ce n'est pas supprimer les frontières. Soyons légalistes : le fait d'autoriser les libres circulations permettrait de mieux les accompagner, de savoir où vont les migrants et dans quelles conditions. (...)

9. Parce qu'il est possible de remettre l'hospitalité au centre de la politique. (...)

10. Pour réaffirmer l'unité de l'Homme. Dans les années 1930, les juifs ou les exilés espagnols étaient devenus des « indésirables ». Aujourd'hui, face au retour de l'idée qu'une partie des humains sont indésirables, nous avons le choix de réaffirmer l'unité de l'Homme et traduire cette idée en politique. Contre l'obscurantisme, il s'agit simplement de relancer l'humanisme.

¹⁷ 27 juin 2015, <http://bibliobs.nouvelobs.com/idees/20150626.OBS1607/soyons-realistes-10-raisons-d-ouvrir-les-frontieres.html>

VERS UNE GOUVERNANCE MONDIALE DE L'IMMIGRATION ?

L'ONU a été jusqu'à aujourd'hui partiellement dessaisie de la question des migrants et des réfugiés. *"Le multilatéralisme peine à s'imposer dans cette matière, où s'exprime la souveraineté des Etats."*¹⁸ Or elle serait bien placée pour aborder cette question dans une perspective globale. Elle pourrait contribuer à mettre en place cette gouvernance des migrations que Catherine Wihtol de Wenden, mais également Bertrand Badie, et tant d'autres, appellent de leurs vœux. *"Cette gouvernance ne chercherait pas à réprimer mais à accompagner, faciliter, équilibrer."* Une telle gouvernance s'inscrirait dans la perspective d'un *"traitement social des conflictualités"* (...) Badie s'inquiète de voir *"se succéder d'in vraisemblables sommets à Bruxelles ou il est question soit de répression soit de politiques des plus cyniques montées avec la complicité de la Turquie. Ce n'est pas digne de notre civilisation et c'est irrationnel par rapport aux données du monde."*¹⁹

Or, avec une part croissante de la population qui se considère comme menacée, voire inutile, et des gouvernements qui n'ont pas compris *"que la nature réelle de la mondialisation est l'interdépendance"*²⁰, on comprend parfaitement pourquoi les Etats hésitent à mettre en place une telle gouvernance. Et on voit mal comment cette dernière pourrait être possible sans réconcilier les sédentaires et les nomades.

LES NOMADES CONTRE LES SEDENTAIRES ?

L'économie globale est caractérisée par une circulation de plus en plus massive des marchandises, des emplois et des personnes. Une fracture apparaît, opposant *"ceux qui sont capables de se projeter sur la nouvelle scène du capitalisme mondial pour faire de la mobilité un capital et ceux qui sont rivés à leur territoire. En haut : l'upper class des cadres, traders, programmeurs qui monnaient cher leurs compétences sur le marché du travail international, valorisent la libre circulation et échappent de plus en plus au fisc (...). En bas : la masse des sédentaires, ouvriers, petits fonctionnaires, salariés des PME qui ont le sentiment de ne pas pouvoir monter dans le nouveau train du monde... tout en étant les derniers à se conformer à la solidarité territoriale, en payant l'impôt par exemple. (...) La figure du nomade ne s'incarne pas seulement dans celle de l'élite hors sol, mais aussi dans celle du migrant (...). De sorte que le sédentaire précarisé a le sentiment d'être pris en tenaille, lâché par le nomade d'en haut et menacé par le nomade d'en bas (immigré, sans papier, réfugié)."*²¹

L'économiste Pierre-Noël Giraud définit ces notions de "nomade" et de "sédentaire" de manière un peu différente. Mais les logiques constatées sont les mêmes : *"Les travailleurs nomades peuvent être fixés pour un temps sur un territoire. Seulement, si l'attrait de ce territoire vient à changer, les firmes nomades qui les emploient n'hésiteront pas à délocaliser. (...) Les emplois sédentaires, eux, sont des emplois qui répondent à une demande locale et par là même sont attachés à un territoire. (...) Ils vendent des biens et services qui ne circulent pas. Alors qu'un trader, un ouvrier automobile ou un employé d'un centre d'appel vendent des biens et services internationalement échangeables. (...) Plus il y a de nomades riches, plus leur demande adressée aux sédentaires est importante."* Mais si, dans un pays, le nombre de nomades diminue car nombreux sont ceux qui ne parviennent plus à se vendre sur le marché mondial car trop chers, des personnes, nomades et sédentaires, *"vont tomber*

¹⁸ Catherine Wihtol de Wenden, *Atlas des migrations*, 2016

¹⁹ Bertrand Badie, "Pour une diplomatie de l'altérité et non de l'intérêt", *L'Humanité*, 1-3- avril 2016

²⁰ Bertrand Badie, "Pour une diplomatie de l'altérité et non de l'intérêt", *L'Humanité*, 1-3- avril 2016

²¹ Martin Legros, "Nomades contre sédentaires", *Philosophie magazine*, no 99, mai 2016

*dans l'inutilité. Ils deviennent chômeurs de longue durée ou travailleurs pauvres. (...) Il existe sur nos territoires des gens qui se sentent déjà inutiles aux autres et à eux-mêmes. Quand il voient débarquer les migrants, ils les perçoivent comme des personnes qui viennent s'entasser dans leur propre trappe d'inutilité. Or, plus on est nombreux dans une trappe, plus il est difficile d'en sortir. Du coup, on entre dans un cercle vicieux d'appauvrissement économique et de conflits civils identitaires au lieu d'entrer dans un cercle vertueux où les migrants augmentent la population active et la richesse d'ensemble."*²²

MIGRANTS ECONOMIQUES, MIGRANTS ENVIRONNEMENTAUX, REFUGIES POLITIQUES...

Il est d'usage de répartir les migrants dans différentes catégories, Mais selon Dina Ionesco, chef de la Division Migration, environnement et changement climatique à l'Organisation internationale pour les migrations²³, de telles distinctions ne tiennent "*pas face à la réalité des dynamiques migratoires, où s'entremêlent facteurs politiques, économiques et environnementaux*". Nous restons trop ancrés "*dans une compréhension binaire d'un fait migratoire hérité des années d'après-guerre : soit les migrants sont forcés de fuir pour des raisons politiques, auquel cas ils peuvent prétendre à une protection internationale, soit ils se déplacent pour des raisons économiques et leur accueil est alors du seul ressort des Etats*".²⁴

Etienne Piguet nous invite également à prendre conscience de la réalité : "**Deux visions s'affrontent en politique d'asile.** Pour les uns, une minorité de vrais réfugiés doit être distinguée d'une majorité de migrants économiques qui abusent de la procédure d'asile; afin d'opérer un tri, il s'agit d'examiner sévèrement les motifs d'asile et d'avoir recours à des mesures dissuasives rendant la Suisse peu attractive. Pour les autres, les demandeurs d'asile sont, avant tout, des personnes à protéger et tout doit être mis en œuvre pour éviter de les renvoyer vers des pays où elles pourraient être en danger. Les tenants de la première thèse s'installent assez confortablement dans une position «dure mais juste» et les seconds dans une sauvegarde des «valeurs humanitaires fondamentales», elle aussi confortable. **Tout le monde, en fin de compte, affirme chercher à protéger efficacement les personnes en détresse. Les partisans de la fermeture comme ceux de l'ouverture se fondent cependant sur des conceptions biaisées des réalités actuelles des mouvements migratoires. Une première erreur est de penser qu'il existerait d'une part de vrais réfugiés, méritant d'être accueillis en Suisse, et de l'autre des migrants économiques sans besoin de protection. Certes, seule une minorité des requérants sont personnellement persécutés et correspondent à la Convention de 1951 sur les réfugiés, mais l'examen de la situation politique et économique des pays d'origine montre que, dans une large proportion d'autres cas, ce sont bel et bien des situations de violence ou de violation des droits humains qui expliquent la fuite. Des analyses statistiques permettent ainsi de montrer qu'à l'échelle mondiale, le chômage et la pauvreté sont sans incidence sur le nombre de demandeurs d'asile quittant un pays alors que leur effectif augmente si la situation politique se dégrade et diminue si elle s'améliore.**"²⁵

²² Pierre-Noël Giraud, "La nouvelle lutte des places", *Philosophie magazine*, no 99, mai 2016

²³ Qui donnera une conférence au LCP le 27 janvier 2017

²⁴ Dina Ionesco + al., *Atlas des migrations environnementales*, Paris, Presses de Sciences Po, 2016, p. 12

²⁵ Etienne Piguet, "Vrais et faux réfugiés...", *L'Hebdo*, 13 janvier 2014

LES DEBATS DU FAP

Catherine Wihtol de Wenden établit *"un constat sévère : la fermeture des frontières ne fonctionne pas de manière satisfaisante, elle viole souvent les droits de l'homme et le coût du contrôle est considérable au regard du résultat"*.²⁶ Madame Wihtol de Wenden propose donc d'ouvrir plus largement les frontières et d'énoncer un droit de migrer. Afin de transformer le *"phénomène migratoire en phénomène de mobilité"*. *"La gestion coercitive conventionnelle est remplacée par des tactiques et des méthodes consistant à discipliner la mobilité de manière plus subtile, par une gouvernance multi-acteurs, multiniveaux et multidimensionnelle, dans laquelle les acteurs non étatiques assistent et régulent les flux."*²⁷ En d'autres termes une *"gouvernance mondiale des migrations, (qui) constitue un premier pas vers la reconnaissance de la mobilité comme droit de l'homme du XXI^{ème} siècle"*. La mobilité pourrait ainsi devenir *"un bien public mondial "gagnant-gagnant-gagnant": pour les migrants, pour les pays d'accueil et pour les pays d'origine"*.²⁸ Les Etats doivent réaliser que dans le domaine des migrations comme dans d'autres, ils n'ont guère de prise sur la société mondiale. *"Or, le processus décisionnel est resté est resté entre les mains des Etats."*²⁹ *"Plutôt que de laisser aux Etats d'immigration le monopole du régime de fermeture des frontières, ne vaudrait-il pas mieux considérer que la liberté de circulation des personnes est un droit universel mais que les Etats peuvent en restreindre l'entrée ? La souveraineté des Etats serait préservée, tout en s'insérant dans le cadre universel du droit du citoyen du monde à y circuler."*³⁰

Monsieur Johan Rochel³¹, vice-président du think-tank Foraus-Forum de politique étrangère, abonde dans le même sens : *" On a beau décider de tourner la vis de la loi sur l'immigration, de la loi sur l'asile, la réalité migratoire va s'imposer à nous. La seule solution politique intelligente qui nous reste est justement de chercher à organiser et à accompagner ces mouvements."*³²

En 2009, l'UNESCO a élaboré un scénario intitulé "Migrations sans frontières" : *"Qu'arriverait-il si les contrôles aux frontières étaient supprimés et si on accordait aux gens le droit de circuler librement dans le monde ?"*³³ Au terme de leur analyse, les auteurs de cette étude arrivent à une conclusion nuancée : ce scénario a à la fois des points forts et des points faibles. *"Si la liberté de circulation peut être une option souhaitable, elle est aussi un objectif complexe qui requiert une réflexion approfondie. Le scénario MSF n'est ni une recette miracle qui éliminerait d'un coup toutes les injustices, ni une utopie irréaliste. Il s'agit d'une vision pour l'avenir des migrations et d'une source précieuse d'idées pour imaginer des politiques migratoires plus justes."*³⁴

Etienne Piguet ne prône pas non plus une abolition des frontières : *" On ne peut pas sceller hermétiquement les frontières, c'est clair mais il n'est pas correct d'en déduire qu'elles sont inutiles. Qu'on le veuille ou non, les frontières restent un mode de régulation central."*

²⁶ Catherine Wihtol de Wenden, Faut-il ouvrir les frontières ?, Paris, Les Presses de SciencesPo, 2013, p. 63, 64,65

²⁷ Catherine Wihtol de Wenden, 2013, p. 68-69

²⁸ Catherine Wihtol de Wenden, 2013, p. 70-71

²⁹ Catherine Wihtol de Wenden, 2013, p. 79

³⁰ Catherine Wihtol de Wenden, 2013, p. 89

³¹ Qui animera au LCP un "Atelier d'éthique sur la migration", le 18 janvier 2017 (sous réserve)

³² "La Suisse s'ouvre pour le business et se ferme quand il s'agit d'humains", RTS Info, 298 décembre 2015

³³ Sous la direction d'Antoine Pécoud et de Paul de Guchteneire, Migrations sans frontières. Essai sur la libre circulation des personnes, Paris, Editions Unesco, 2009, p. 12

³⁴ Antoine Pécoud et Paul de Guchteneire, 2009, p. 46

L'ouverture totale pourrait avoir des conséquences problématiques en termes de déplacements de populations et de bouleversements sociaux qui pourraient être très problématiques. J'étais dans les Balkans récemment ; une partie des demandes d'asiles proviennent aujourd'hui de ces régions mais la plupart ne peuvent pas être acceptées. L'asile doit rester réservé aux personnes qui ont des craintes fondées de persécution. En raison de l'effectif des candidats à l'exil, accueillir de manière large et indifférenciée mettrait en péril notre propre lien social. Les personnes qui militent pour l'ouverture totale des frontières partent du principe que nos sociétés sont très solides. Si on est un peu moins convaincus de la stabilité de la cohésion sociale, on devient plus prudent au sujet de l'ouverture totale des frontières."³⁵

La délégation qui présentera la résolution devra donc proposer une gouvernance des migrations qui permette à chaque Etat de définir la politique migratoire la plus juste possible: *"Juste ou pas, une politique migratoire est par nature discriminatoire. Si j'ouvre la porte à l'Union européenne, je la ferme à l'Albanais du Kosovo. C'est la structure de notre monde avec ses états nations qui le veut ainsi. Mais attention, si la discrimination est légitime à l'entrée, elle devient indéfendable à partir du moment où l'étranger a été accepté comme résident à part entière. Il a alors les mêmes droits que tous et toute forme de discrimination doit être combattue. Une bonne politique d'immigration, c'est une politique bonne pour le pays d'accueil, bonne pour le migrant, bonne pour son pays d'origine.*"³⁶ Une gouvernance, fondée sur le droit de migrer mais respectueuse de la souveraineté nationale, permettant un résultat gagnant-gagnant-gagnant, et qui rassurera tous ceux qui, à tort ou à raison, se considèrent comme des victimes de la mondialisation dont les migrations constituent un élément essentiel : *" Les bénéfiques de l'immigration restent à l'heure actuelle supérieurs aux coûts pour l'ensemble de la Suisse. Mais elle ne fait pas que des gagnants: pour l'économie en général, il est certes intéressant de pouvoir disposer d'une main-d'œuvre abondante et qualifiée et d'un marché du travail plus compétitif. Reste que la personne qui se voit refuser un emploi dans une zone frontalière ne le percevra évidemment pas de cette manière. Il y a eu clairement une mauvaise planification politique en matière de compensation des coûts sociaux. Les autorités doivent admettre qu'il y a des perdants et mieux les prendre en compte.*"³⁷

Il existe, depuis 1990, une Convention pour la protection des droits de tous les travailleurs migrants et de leurs familles. Encore faudrait-il que cette Convention soit massivement ratifiée. Or, seuls 49 Etats ont ratifié cette Convention³⁸. *"Ce qui est frappant c'est que jusqu'à aujourd'hui, aucun pays industriel de l'Ouest et aucun pays concerné par l'immigration n'a reconnu la Convention. La Suisse ne l'a pas non plus signée, ni ratifiée.(...) On a longtemps pensé qu'il suffisait de développer les pays pauvres pour que s'arrêtent les flux migratoires. En réalité, développement et migrations sont complémentaires mais non substituables. (...) Le développement reste un facteur d'émigration puisqu'il accélère l'exode rural et suscite l'envie de voir de nouveaux horizons, surtout auprès d'une population jeune et scolarisée qui ne trouve aucun débouché sur place.*"³⁹

³⁵ "Coûts et bénéfiques de l'immigration", [La vie protestante](#), décembre 2015

³⁶ Etienne Piguet, [La vie protestante](#), décembre 2015

³⁷ Etienne Piguet, "En Suisse, l'immigration ne fait pas que des gagnants", [Swissinfo](#), 20 décembre 2013, <http://www.swissinfo.ch/fre/-en-suisse--l-immigration-ne-fait-pas-que-des-gagnants-/37525584>

³⁸ https://treaties.un.org/Pages/ViewDetails.aspx?src=TREATY&mtdsg_no=IV-13&chapter=4&lang=fr&clang= fr

³⁹ <http://www.humanrights.ch/fr/droits-humains-internationaux/onu-traites/travailleurs-migrants/>

Dès 2003, le secrétaire général de l'ONU en fonction à l'époque, Monsieur Kofi Annan, a soutenu l'idée, émise par plusieurs organisations internationales, d'une gouvernance mondiale des migrations. Cette impulsion a contribué à la mise en place d'un Forum mondial sur la migration et le développement (FMMD) qui, depuis 2007, se réunit chaque année. Analysant les acquis des forums successifs, Madame Wihtol de Wenden constate qu'*"une timide volonté politique commence à se faire jour d'organiser un "Bretton Woods" des migrations, afin de définir un système plus équitable"*.⁴⁰ A cet égard, nous constatons que l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) a été placée en dehors du système des Nations Unies. Les débats du FAP pourraient donc porter sur la création d'une nouvelle Organisation internationale des réfugiés.

L'Equateur pourrait présenter une résolution. En 2008, il a en effet inscrit dans sa Constitution l'ouverture des frontières et l'octroi d'une citoyenneté universelle pour celui qui veut s'installer. Mais, huit plus tard, il semblerait que cela n'ait pas véritablement fait avancer la cause des migrants⁴¹.

⁴⁰ Catherine Wihtol de Wenden, 2013, p. 79

⁴¹ Claudia Charles, "En Equateur, la citoyenneté universelle à l'épreuve des faits", Plein Droit, 2016-1 <https://www.cairn.info/revue-plein-droit-2016-1-page-39.htm>